

APPEL A CANDIDATURE

L'enseignement catholique scolarise un élève sur deux dans l'enseignement obligatoire et un étudiant sur deux dans l'enseignement supérieur non-universitaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) fédère les écoles fondamentales, secondaires, les Hautes Ecoles (HE) et les Ecoles supérieures des Arts (ESA), les établissements de promotion sociale catholiques ainsi que les Centres PMS libres.

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement et de soutien aux établissements d'enseignement supérieur et aux pouvoirs organisateurs, il recrute pour sa **Fédération de l'Enseignement supérieur (Hautes Ecoles et Ecoles supérieures des Arts)** un¹

Secrétaire général adjoint

Contexte, missions et fonction

En lien avec les autres fédérations et les services internes du SeGEC, vous exercez une fonction de cadre de la **Fédération de l'Enseignement supérieur -FédESuC-** au bénéfice des Pouvoirs organisateurs ainsi que des Directions des Hautes écoles et des Ecoles supérieures des Arts.

La mission à pourvoir est une fonction à temps plein indivisible et qui nécessite une disponibilité importante. Les grands axes de la mission sont repris ci-dessous.

- Participer à l'animation du projet spécifique de l'enseignement catholique et en particulier de celui de la fédération de l'enseignement supérieur
- Collaborer et apporter votre expertise à la Secrétaire générale, dans la mise en œuvre des projets de la fédération
- La seconder dans le fonctionnement journalier de la fédération et dans la coordination du travail des collaborateurs
- Assurer des missions de représentation auprès de différentes instances de l'enseignement supérieur en FWB

¹ Rédigé à titre épicène

Traiter des dossiers de l'enseignement supérieur, les instruire et les gérer en autonomie

La lettre de mission actuelle (qui pourra être révisée en fonction du profil) ainsi que les axes du plan d'actions prioritaires de la FédESuC sont annexés au présent appel.

L'entrée en fonction est prévue pour l'année académique 2022-23. Le mandat relève des fonctions de cadres du SeGEC et est attribuée pour une durée de 6 ans renouvelable.

Conditions d'accès:

Vous disposez d'un diplôme de niveau master ou assimilé.

Vous êtes engagé.e à titre définitif dans une Haute école ou une Ecole supérieure des Arts du réseau.

Vous pouvez faire état d'une expérience suffisante dans l'enseignement supérieur et d'une perception de ses enjeux. La connaissance des dossiers relatifs à ce niveau d'enseignement, du contexte législatif global, de l'actualité du secteur, du paysage de l'enseignement supérieur est nécessaire à l'exercice de la fonction.

Vous adhérez aux principes du travail en équipe, construit sur le mode collaboratif et vous êtes disposé.e à mettre à jour vos connaissances par l'étude approfondie de références spécifiques au secteur et par des formations.

Atouts pour la fonction :

- o Avoir exercé une fonction de direction ou une fonction transversale de coordination
- Disposer d'une expérience dans le domaine de la représentation et de la négociation institutionnelle
- Connaitre les structures et la réglementation de base organisant l'enseignement supérieur en FWB

Conditions du contrat:

L'engagement est prévu dans le cadre d'un détachement de votre HE ou ESA, pour un mandat d'une durée de 6 ans.

Entrée en fonction pour l'année académique 2022-23.

Vous travaillerez essentiellement dans les locaux du SeGEC, avec des déplacements à Bruxelles et en Wallonie, notamment dans les Hautes Ecoles et les Ecoles supérieures des Arts du réseau.

La valorisation de la fonction est à négocier avec le Service RH, dans le cadre des balises fixées par le SeGEC.

Procédure pour postuler :

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, sont à adresser pour le 1^e juin 2022 à Madame Vinciane De Keyser, Secrétaire générale de la FédESuC *vinciane.dekeyser@seqec.be*.

Les candidatures retenues feront l'objet d'un contact personnalisé en vue d'un entretien entre le 20 juin et le 5 juillet 2022.



Lettre de mission Secrétaire général adjoint FédESuC

Le secrétaire général adjoint¹ assiste le secrétaire général dans l'élaboration et la mise en œuvre des objectifs de la fédération. Il agit auprès de lui et lui rend compte directement.

Le mandat du secrétaire général adjoint est d'une durée de six ans renouvelable. La lettre de mission est valable pour la même durée. Elle est révisible après évaluation tous les deux ans, en fonction de l'évolution des besoins et du fonctionnement de la fédération, ou à la demande du secrétaire général ou du secrétaire général adjoint.

La lettre de mission sera adaptée à l'entrée en fonction du secrétaire général adjoint. Lors de l'entrée en fonction d'un nouveau secrétaire général, la lettre de mission du secrétaire général adjoint pourra être revue, en concertation avec ce dernier.

Le secrétaire général adjoint est, de manière générale, chargé :

- 1. de participer à l'animation du projet spécifique de l'enseignement catholique et en particulier de celui de la fédération de l'enseignement supérieur ;
- 2. de collaborer et d'apporter son expertise au secrétaire général dans la mise en œuvre des projets de la fédération ;
- 3. de seconder le secrétaire général dans le fonctionnement journalier de la fédération ;
- 4. de représenter la fédération dans les réunions internes ou externes sur demande du secrétaire général.

Globalement, le secrétaire général adjoint contribue avec le secrétaire général à définir la vision stratégique et prospective des Hautes Ecoles et des Ecoles supérieures des Arts du réseau. Il collabore, gère et/ou coordonne certaines actions et activités utiles au développement des établissements.

Les trois axes d'actions dévolues à la fédération de l'enseignement supérieur et à ses cadres sont : la représentation, la coordination et l'animation. Dans ce contexte, les diverses tâches attribuées au Secrétaire général adjoint sont listées en quelques grandes lignes reprises ci-dessous.

_

¹ Rédigé à titre épicène

Dans l'exercice de la fonction de représentation

- participer, avec le secrétaire général, aux réunions du Comité Directeur, du Bureau de liaison FédESuC FéProSoC et du Collège des Directeurs-Présidents ;
- organiser les contacts utiles au travail de la fédération au bénéfice des directions, des gestionnaires administratifs et juridiques et des autres groupes de travail constitués;
- prendre les contacts internes et externes nécessaires pour informer et instruire tout dossier confié par le secrétaire général. Une attention particulière sera apportée à l'articulation entre niveaux d'enseignement dans le cadre du Pacte d'excellence et de la Réforme de la formation initiale des enseignants ;
- représenter et/ou accompagner le Secrétaire général aux réunions de travail et/ou de concertation avec l'Administration, les Commissaires, le cabinet du ministre et en interéseau avec les autres HE;
- -représenter les HE dans les Commissions permanentes de l'ARES et les groupes de travail constitués au sein de l'ARES. Assurer la circulation de l'information relatives à ces groupes dans les institutions du réseau ;
- -représenter les HE et les ESA dans les instances en FWB ;
- -représenter le réseau dans des jurys (CAPAES, Fondation Roi Baudouin, ...) ou dans des dispositifs de sélection et/ou d'évaluation (Evaluation AEQES, directions, ...)

Dans l'exercice de la fonction de coordination

- concevoir, gérer et animer avec d'autres collaborateurs, la politique de formation de cadres (direction, direction adjointe, coordinateurs, ...);
- animer les réunions des directeurs de domaine et veiller à favoriser les échanges;
- coanimer les réunions des gestionnaires administratifs et juridiques, tout particulièrement sur les matières relatives au parcours et au statut de l'étudiant ;
- organiser ou collaborer à l'organisation des réunions qui touchent certaines fonctions transversales ;
- apporter sa contribution au plan de communication de la fédération tant interne qu'externe ;
- favoriser la communication relative aux travaux des organes de l'ARES auprès des HE et ESA;

- assurer une articulation nécessaire avec les fédérations de l'enseignement obligatoire, notamment dans les domaines de l'éducation et du pédagogique (programmes, formations continues,...)
- favoriser la cohésion de l'équipe des collaborateurs de la fédération (organisation de réunions régulières, veille sur les suivis à assurer, acculturation de nouveaux collaborateurs, ...)

Dans l'exercice de la fonction d'animation

- -répondre au mieux aux attentes des institutions en matière de rédaction de leurs objectifs et missions, en articulation avec les valeurs partagées au sein du réseau (Mission de l'école chrétienne, PPSC -Programme pédagogique social et culturel des HE-, Règlement des études et des examens,...);
- -gérer en responsabilité des projets relatifs aux priorités de la fédération (recherches, études, événements, formations,...);
- -instruire des dossiers sur des sujets en lien avec les priorités de la fédération et/ou avec l'actualité politique ;
- -rédiger le plan prioritaire d'actions de la fédération conçu avec les parties prenantes, ainsi que coordonner le rapport d'activités quinquennal de la fédération et sa version annuelle ;

L'exercice de ces responsabilités nécessite une ferme volonté d'entretenir des relations de confiance mutuelle et de loyauté avec le secrétaire général, dans le cadre d'une collaboration et d'une concertation régulière, de manière à garantir le bon fonctionnement de la FédESuC et l'atteinte de ses priorités.

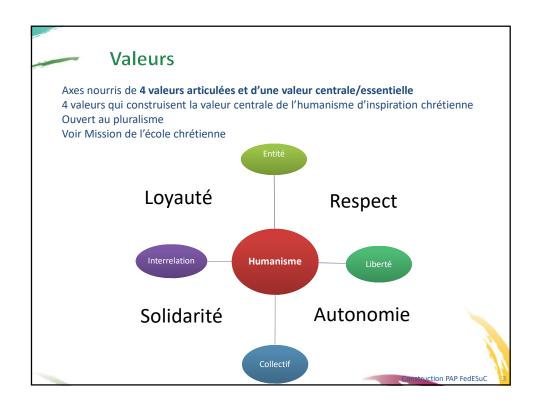


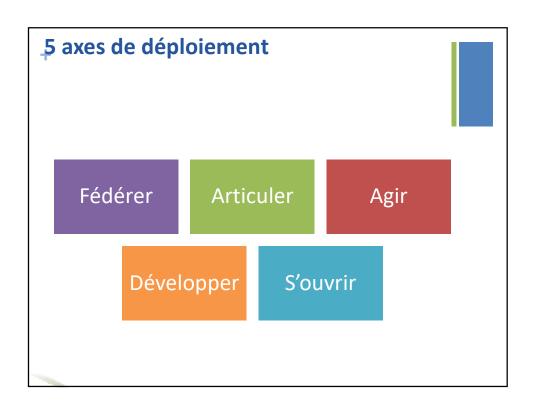
Orientation du PAP

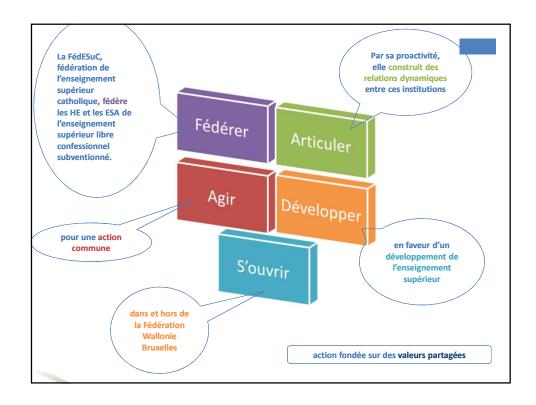
La FédESuC, fédération de l'enseignement supérieur catholique, fédère les HE et les ESA de l'enseignement supérieur libre confessionnel subventionné.

Par sa proactivité, elle construit des relations dynamiques entre ces institutions, pour une action commune en faveur d'un développement de l'enseignement supérieur, dans et hors de la Fédération Wallonie Bruxelles, action fondée sur des valeurs partagées.

uction PAP FedESuC







La FédESuC, fédération de l'enseignement supérieur catholique, fédère les HE et les ESA de l'enseignement supérieur libre confessionnel subventionné.



■ Fédérer l'ensemble de l'enseignement supérieur catholique et œuvrer avec dynamisme à sa cohésion, dans la diversité et dans le respect de l'autonomie des établissements.

+

Par sa proactivité, elle construit des relations dynamiques entre ces institutions,



- Créer les conditions d'un **partage collaboratif** des ressources, des outils et des informations
- Veiller à le favoriser et à le nourrir

+

pour une action commune



- Elaborer des orientations à partir des **apports de chacun,** les promouvoir
- Représenter les institutions de manière proactive, constructive et réflexive.

en faveur d'un développement de l'enseignement supérieur



- Anticiper l'évolution des HE et des ESA sur base d'une analyse prospective et sur base d'une vision d'un enseignement professionnalisant pour les unes et artistique pour les autres
- Promouvoir la recherche et l'innovation au sein des institutions

dans et hors de la Fédération Wallonie Bruxelles,



 S'ouvrir à des enrichissements réciproques, y compris au niveau international, par des synergies avec des associations, des groupements, des réseaux et des niveaux d'enseignements, ainsi que par des partenariats avec les acteurs de la société